

sonnel du JOURNAL DES ETUDIANTS, sans oublier les typographes qui ne m'ont guère fait plus de vingt-cinq coquilles importantes.

* * *

Eh bien, oui, je désarme : j'abandonne la carrière ingrate du journalisme où me jeta un beau matin ma vieille amitié pour le directeur de ce journal.

Quand ce vieux copain de directeur que j'ai vu grandir sur les bancs d'école, de collège et d'université (je grandissais à ses côtés) eut décidé dans sa tête de fonder un journal, alors que personne encore n'avait confiance dans le succès de cette entreprise, je m'entendis faire le raisonnement suivant dont la lucidité n'échappera à personne. "Dans un journal il faut des articles de tout genre pour soutenir l'intérêt; entre autres, il en faut de gracieux et aimables et aussi de très-désagréables. C'est un chroniqueur que l'on charge habituellement de ces derniers. Oui, je me souviens que notre professeur de belles-lettres nous dit un jour que tu avais des propensions marquées pour le genre chronique, que tu introduisais même ce genre dans toutes tes compositions, fussent-elles des idylles, des éloges ou des harangues militaires. Donc, tu vas écrire une colonne de choses désagréables par semaine pour mon journal."

Mesdames et messieurs, ce fut peut-être le plus grand tort que j'eus dans ma vie, mais je me suis rendu à cette conclusion rigoureuse, et le résultat, vous l'avez vu : j'ai rédigé les plus déplorables causeries qui aient peut-être jamais vu le jour; pour comble de malheur, tous les acheteurs du journal ont lu ces causeries—avantages dont n'ont pas joui mes collaborateurs chargés d'écrire sur le droit—et enfin je me suis fait plus d'ennemis que je n'ai écrit de lignes, y compris *Déire*, *Pit Brac*, *Tardivel* et les jeunes filles de Montréal dont quelques-unes m'ont fait savoir que je devrais chercher femme parmi les québécoises. . . .

Aujourd'hui qu'un examen redoutable se dresse devant moi et me force à prendre ma retraite, il m'a plu de faire ce résumé de ma carrière, en guise d'adieux à tous mes ennemis auxquels je n'en veux pas, du reste, le moins du monde. Tous ces messieurs et ces demoiselles que mes écrits ont intéressé au point qu'ils les ont condamnés m'ont fait beaucoup d'honneur, donné grande importance et aidé très-efficacement à remplir l'obligation que j'avais assumée d'être désagréable envers tout le monde.

C'est donc du fond du cœur qu'en prenant congé de mes lecteurs je présente à tous mes plus sincères souhaits d'heureuse année. Sans rancune, à bon entendeur, salut! et du reste

JMAN MOQ.

Saint-Jérôme, 9 janvier 1896.

J'AI FAIT MES ETUDES!

Il y a beaucoup de personnes qui ont fait leurs études. Il y en a peu qui en aient vraiment profité et qui sachent réellement quelque chose. Combien de bons bourgeois, je dis des plus huppés, après avoir passé par toutes les classes d'un collège ou d'un lycée quelconque, pour faire comme les autres, ne savent plus du latin, à l'âge de quarante ans, que *rosa*, *la rose*; de l'histoire, que trois ou quatre noms, comme ceux d'Alexandre, de César et de Charlemagne; de sciences, que peu de chose,—l'art de mélanger de la chicorée avec du café, du sable avec la cassonade, de l'acide tartrique et de la fuchsine avec le vin;—et de la littérature, que tout juste ce qu'il faut pour lire Paul de Kock ou Alexandre Dumas! Mais à quoi bon chercher à s'instruire encore? Ils n'ont pas de temps à perdre à ces futilités. Les graves préoccupations de leurs affaires ou de leurs plaisirs les absorbent tout entiers. Et d'ailleurs n'ont-ils pas fait leurs études? Leur temps de corvée est fini, et ils ont bien acquis le droit de se reposer désormais. A d'autres maintenant cette besogne ingrate! Il semble vraiment que les années d'études soient des années de travaux forcés, dont on s'éloigne avec autant de joie que le galérien en éprouve à quitter le baigno.

"J'ai fait mes études!" dit tel avocat ou tel médecin ou herbe qui, son titre obtenu, pense qu'il en sait toujours assez pour exercer son métier vaillamment que vaillamment, et qu'il serait bien duper de se ruiner le tempérament en pure perte, comme si la science ne profitait pas d'abord et surtout à celui qui la possède!

"J'ai fait mes études!" dit le jeune sous-lieutenant qui sort de Saint-Cyr, et que ne s'applique plus désormais qu'à cirer sa moustache, à pérorer à l'estaminet, et à repasser sa théorie.

"J'ai fait mes études!" s'écrie avec le sentiment de satisfaction que dut éprouver Télémaque en passant du Tartare dans les champs Élysées, le lycéen frais émoulu de rhétorique, une fois qu'il a conquis son diplôme de bachelier; et on Pétonnerait beaucoup en lui prouvant que rien ne le dispense désormais de continuer à s'instruire, et que, travaillait-il tout le reste de sa vie, il ne saurait pas encore tout ce qu'il est bon de savoir.

Cette réponse universelle: "J'ai fait mes études!" au fond, ne signifie rien du tout. Il importe, non que vous les ayez faites, mais que vous les ayez bien faites. On ne vous demande pas si vous avez passé six ou sept ans

de votre vie dans un grand maison, où vous êtes occupé, pour tuer vos ennuis, à taquiner le maître d'étude, à dessiner sur les murs le profil du professeur, à dormir pendant les classes et à vous battre pendant les récréations; ou vous demandez ce que vous avez appris, ce que vous savez de bon, de beau et d'utile.

Tant qu'il reste quelque chose de profitable et de sérieux que vous ne connaîsez pas, pourquoi vous arrêter? "Et le loisir, dites-vous, et mes occupations de chaque jour?" Certes, je ne demande pas à un commerçant de négliger son négoce pour se plonger dans des études abstraites, à un médecin de laisser sa clientèle, ni même à un rentier d'abandonner complètement les distractions dont il s'est fait un besoin, et de s'asseoir, comme Leibnitz, durant six semaines, sans bouger, devant les infatigables. Il y a en tout une mesure et une règle déterminées par la condition particulière de chacun. Mais il n'est pas si difficile, pas si pénible, pas si ennuyeux que le croient ou feignent de le croire les ignorants, de s'instruire d'une façon régulière au milieu du monde. Tant d'occasions se présentent chaque jour, par les journaux, les revues, les lectures et les conversations choisies, qu'il semble plus difficile de les fuir que d'en profiter, à quiconque, même parmi les plus affairés, a un peu d'intelligence et de cœur. Quant aux esprits dont l'indolence est incurable, et qui sont incapables de comprendre le charme secret et fertilisant de l'étude, ce serait en vain que nous voudrions les convertir, et nous le tenterons même pas.

M. le Chanoine Z. Racicot

VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le conseil universitaire de Laval vient de désigner M. le chanoine Racicot, procureur de l'archevêché de Montréal, primicier du chapitre et curé de la cathédrale de Montréal, au poste de vice-recteur de Laval à Montréal, vice M. l'abbé Proulx, démissionnaire.

C'est une excellente nomination, dont tout le monde se réjouit et félicite les autorités, ainsi que le digne élu, qui a eu la générosité d'accepter sans hésiter, cette lourde charge. On en augure, à bon droit, de florissants destins pour l'importante institution catholique et nationale à laquelle M. le chanoine Racicot va désormais consacrer son savoir et son dévouement.

M. l'abbé Racicot naquit au Sault-au-Récollet, près Montréal, le 13 octobre 1845, du légitime mariage de François Xavier Racicot, notaire public, et Léontine Tremblay, ses père et mère.

Il fut baptisé le même jour, et reçut les noms de François-Théophile-Zotique. Le même jour aussi venait d'être béni l'union de sa sœur aînée, Pamela Racicot avec le notaire François-Théophile Langevin, père et mère de S. G. Mgr L. P. Adélarde Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Les nouveaux époux survivraient de parrain et marraine au nouvel enfant, qui arrivait comme pour remplacer l'aîné, le laissant le toit paternel.

A l'âge de sept ans et demi, le jeune Racicot se trouvait orphelin de père et de mère. Mais M. le notaire Racicot ayant fait cession de tout ce qu'il possédait à son Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, de vénérable mémoire, le jeune orphelin, ainsi que les autres membres de sa famille: deux frères et quatre sœurs, passa sous la tutelle distinguée de l'évêché de Montréal.

Trois de ces plus jeunes sœurs sont mortes aujourd'hui; l'autre vit avec son frère, M. Aibert Racicot, épiciier, à Montréal. Le second frère est M. l'avocat Ernest Racicot de Swoburg, ancien député de Mississiquoi.

A dix ans, le jeune Zotique était pensionnaire à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il fit sa première communion et d'où il suivit son cours d'étude au collège de Montréal.

Il avait dix-neuf ans quand il termina ses cours.

Parmi ses confrères défunts, M. le chanoine Racicot comptait MM. les abbés Deschamps et Morisson, P.S.S., Giroux et Gaudet, curés, Larocque, diaire, Louis Riel, l'infortuné chef métiis exécuté à Régina. Au nombre de ses confrères encore vivants se trouvent l'honorable A. Onimot, M. le Dr E. P. Lachapelle, président de la commission d'hygiène, Dr H. Moreau, St-Jean d'Iborville, Eustache Prud'homme, N.P., etc.

M. l'abbé Racicot fut attaché, durant trois années, comme professeur, au personnel enseignant du collège de Montréal. Il eut alors un nombre de ses élèves Mgr Michaud, coadjuteur de Mgr l'évêque de Burlington.

Durant un an, M. l'abbé Racicot fut aussi professeur à l'Académie de l'évêché, à Montréal.

C'est le 6 novembre 1870 que M. l'abbé Racicot fut ordonné prêtre, par Mgr Bourget, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Il célébra, ces jours-ci même, ses noces d'argent sacerdotales, après avoir fêté ses cinquante ans d'âge, il y a quelques semaines, en même temps que célébraient leurs noces d'or ses dignes frère et sœur, M. et Mme Langevin, de Saint-Isidore, les père et mère de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface.

Nommé vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal, M. l'abbé Racicot y fit un premier stage de cinq semaines, et après quatorze mois et demi de vicariat à Saint-Rémi, un nouveau stage de six ans et demi.

Le 5 octobre 1877, M. l'abbé Racicot était nommé chapelain de la communauté des Sœurs du Bon Pasteur. Le 14 août 1880, il devint supérieur de cette communauté et en même temps procureur de l'évêché de Montréal.

C'est lui qui a fait construire la chapelle publique du Bon Pasteur. Il a pris aussi une part très active à la fondation de l'Académie Saint-Louis de Gonzague, pour les filles, rue Shurbrooke, presque en face du Bon Pasteur.

A son actif concouru est dû aussi,